

FICHE SANITAIRE DE LIAISON
à faire remplir aux parents de jeunes mineurs

Date de vaccin : DTPolio :/...../..... Tétracoq :/...../.....

BCG :/...../...../ ROR :/.....// Coqueluche :/...../.....

Autres :

Numéro médecin :

Allergies médicamenteuses :

Alimentaires :

Asthme :

Recommandations particulières :

.....

.....

.....

.....

AUTORISATION PARENTALE

Père/mère/tuteur :

Nom et prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal

➤ Autorise mon enfant à participer au pèlerinage jubilaire de la béatification du Bienheureux Noël Pinot, du 23 au 25 Août 2019

➤ Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

➤ J'autorise la fraternité du Bienheureux Noël Pinot à utiliser les photos sur lesquelles figure mon enfant : OUI NON

Date : __/__/2019

Signature :



Pèlerinage sur les pas du Bienheureux Noël Pinot

"SEIGNEUR, APPRENDS-NOUS À PRIER"

23-24-25 Août 2019

Venez marcher et prier avec nous !
Contact: pelerinagenoelpinot@gmail.com
07.66.86.80.46



Qui est le Bienheureux Noël Pinot ?

Noël Pinot est mort le 21 février 1794, place du ralliement, guillotiné parce qu'il avait gardé ferme sa foi et pratiqué ardemment la charité. En 1791, alors que la révolution décidait de contrôler l'Église en France, Noël Pinot, le premier prêtre en Anjou, refusa de prêter le serment requis par la Constitution Civile du Clergé et le déclara en chaire le 27 février dans sa paroisse au Louroux- Béconnais.

Arrêté, condamné et emprisonné, il vécut reclus à Beaupréau. Mais son zèle apostolique et son amour pour ses paroissiens le poussa à regagner, en juin 1793, la paroisse dont l'Église ne l'avait jamais déchargé et à y vivre clandestinement pour y annoncer l'Évangile, prodiguer les sacrements, enseigner les enfants et secourir l'indigent.

Le 8 février 1794, sur la dénonciation d'un paroissien, il fut arrêté, caché dans une huche à pain. Sa passion, sous l'ombre de la croix commença. Il fut amené à Angers et condamné sans autre motif que sa foi et sa fidélité à l'Église Catholique, épouse du Christ et peuple de Dieu. Dix jours plus tard, dans le silence d'une foule apeurée, il montait à l'échafaud revêtu de ses habits liturgiques. On lui retira sa chasuble. Il s'allongea sur le billot. La lame s'abattit et lui trancha la tête. Mourait à Angers et naissait au ciel un humble prêtre qui par Amour pour Dieu et les hommes avait donné sa vie.

PRATIQUE



Oratoire Bienheureux Noël Pinot

Découvrez l'Oratoire sur : <https://oratoirebxnoepinot.fr>

Découvrez le programme du pélé : <https://pelerinage-bx-noel-pinot.webnode.fr/>

M. Matthieu VIANNAY (pour les préinscriptions): **07 66 86 80 46**

Le lieu et les horaires de départ et de retour seront communiqués ultérieurement par mail.

Départ : Vendredi 23 Août 2019 (8 heures 30)
De la Cathédrale Saint-Maurice d'Angers
Retour : Dimanche 25 Août 2019(soir)

Fiche à renvoyer à Pèlerinage Noël Pinot -Matthieu Viannay - 5 avenue Joseph Bachelier de Bercy
– 49240 AVRILLE

INSCRIPTION PELERINAGE 2019

Mme/ Mlle/ M./P. Date de naissance : ___/___/___

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

J'inscris ma famille, combien de personnes ? : _____

Mail : _____@_____

J'apporterai un instrument de musique, si oui lequel ? _____

Pour un jeune mineur inscrit seul :

Tél Parent : _____ Tél. Jeune : _____

Participation financière: **(elle ne sera en aucun cas un obstacle à votre participation, quel que soit le tarif)**

Une personne : 20€

Un chapitre (de 6 à 15 Personnes) : 17€/ pers.

En famille (au moins deux membres) : 16€/ pers.

Retour en car possible : 6,5€ par personne

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de " Fraternité de l'Oratoire Bx Noël Pinot"

Ou sur <https://www.weezevent.com/pelerinage2019>

Date

Signature :